

IG2

Poêle-cheminée à circuit d'eau Notice de montage et d'utilisation du poêle



Remarque :

Le fait de ne pas respecter la notice de montage et d'utilisation entraîne l'annulation de la garantie.

-Sous réserve de modifications techniques et d'erreurs-
(indice 01/2014)

ROKOSSA®
Energietechnik GmbH
Maschweg 43

D - 49324 Melle



Préambule / Philosophie de la qualité

Vous avez porté votre choix sur un poêle-cheminée ROKOSSA. Nous vous remercions cordialement de votre confiance.

Dans un monde de l'abondance et de la production en masse, nous rattachons notre nom au crédo de notre propriétaire, Monsieur Gerhard Manfred Rokossa :

« Une haute qualité technique combinée à un design moderne et à un service apporté au client d'une façon telle qu'il soit satisfait et nous recommande. »

Conjointement avec nos partenaires revendeurs spécialisés, nous vous proposons des produits de toute première catégorie à même de vous toucher émotionnellement et d'éveiller en vous des sentiments tels que la sécurité et le confort. Pour qu'il en soit ainsi, nous vous conseillons de lire attentivement la notice d'utilisation, pour vous permettre de faire rapidement et pleinement connaissance avec votre poêle-cheminée. Outre les informations relatives à l'utilisation, cette notice contient également d'importantes consignes d'entretien et d'exploitation destinées à assurer votre sécurité et la longévité de votre poêle cheminée. Elle vous apporte également de précieux conseils et de précieuses aides.

Nous vous montrons par ailleurs comment vous pouvez exploiter votre cheminée d'une façon non polluante.

Si vous avez d'autres questions, merci de vous adresser à votre revendeur spécialisé ou de faire appel à notre assistance téléphonique.

Nous vous souhaitons de bons moments au coin du feu.

Votre équipe ROKOSSA

G.M. Rokossa

1. Consignes générales	6
1.1. Etendue de la fourniture	7
1.2. Qualité contrôlée	7
2. Instruction de montage	7
2.1. Caractéristiques techniques	8
2.2. Exigence fondamentale imposée à l'installation	10
2.3. Affectation multiple	11
2.4. Lieu d'installation	11
2.5. Installation / Montage	12
2.5.1. Montage de la buse d'évacuation des fumées	13
2.6. Protection contre les incendies	15
2.7. Clef de tirage / Elément de raccordement	17
2.8. Alimentation en air de combustion	18
2.8.1. en fonction de l'air ambiant	18
2.8.2. Apport d'air de combustion séparé	19
3. Installation des composants de circulation de l'eau de l'IG2	20
3.1. Raccordements de l'IG2	20
3.2. Exigence fondamentale imposée à l'installation	22
3.3. Soupape de sécurité thermique (TAS)	22
3.4. Commande de pompe thermique	23
3.5. Intégration à une installation de chauffage	24
3.6. Relevage de la température de retour	27
3.7. Générateur de signaux de pompe	27
4. Première mise en service	27
5. Instruction d'exploitation	29
5.1. Consignes générales concernant l'exploitation	29
5.2. Protection contre les incendies	30
5.3. Première mise en service	31
5.4. Régulation de l'air de combustion	32
5.5. Allumage	33
5.5.1. Rechargement en bois	34
5.6. Commande de l'échangeur de chaleur d'eau	34
5.7. Quantité de chargement en bois à l'heure	35
5.8. Chauffage pendant la période de transition / Conditions climatiques défavorables	36
5.8.1. Régulation de la puissance de chauffage	36
5.8.2. Capacité de chauffage des pièces / Ambiance	37
5.9. Combustible	37
5.9.1. Neutralité CO2	38
5.9.2. Stockage du bois	38
5.9.3. Votre contribution à la protection de l'environnement	39

6. Nettoyage et entretien	40
6.1. Nettoyage de la chambre de combustion / des éléments d'habillage	40
6.2. Habillage de la chambre de combustion	42
6.2.1. Nettoyage de l'échangeur de chaleur d'eau	43
6.3. Feu de conduit	44
7. Entretien	45
7.1. Entretien de l'échangeur de chaleur d'eau	45
7.2. Purge de l'échangeur de chaleur d'eau	46
8. Elimination des défauts	46
8.1. La vitre noircit fortement, rapidement et irrégulièrement	47
8.2. Le feu a du mal à démarrer	47
8.3. De la fumée s'échappe lors du rechargement	48
8.4. Combustion trop rapide / Consommation de bois trop importante	48
8.5. Echangeur de chaleur d'eau	49
9. Conditions générales de la garantie	51
9.1. Généralités	51
9.2. Durée de la garantie	51
9.3. Exigences d'efficacité pour la garantie	52
9.4. Exclusion de garantie	52
9.5. Elimination des défauts – réparation	53
9.6. Prolongation de la période de garantie	53
9.7. Pièces de rechange	53
9.8. Responsabilité	53
9.9. Conclusion	53
10. Pour vos notes	54
11. Procès-verbal de mise en service IG2	55

1. *Consignes générales*

Avant la mise en place et l'installation de votre poêle cheminée IG2, il convient que vous ayez un entretien avec votre maître-ramoneur local. Il vous dira quelles sont les prescriptions à respecter dans le cadre de la législation en matière de construction, s'assurera de l'adéquation de votre cheminée et procédera à la réception de votre poêle. Le calcul de la cheminée s'effectue selon DIN EN 13384, à l'aide du triplet de valeurs indiqué dans la présente notice (voir caractéristiques techniques).

NOTRE POELE-CHEMINEE A ETE TESTE SELON DIN EN 13229 ET SATISFAIT AUX EXIGENCES DE LA DIRECTIVE "PRODUITS DE CONSTRUCTION" (DECLARATION DE PERFORMANCE CONSULTABLE ET DISPONIBLE A L'ADRESSE WWW.ROKOSSA-ENERGY.COM)

Enfants en bas âge, personnes âgées ou fragiles : comme pour tous les appareils de chauffage, il est judicieux de mettre en place un dispositif de protection pour ces groupes de personnes car la vitre, de même que les éléments d'habillage du poêle cheminée, peuvent devenir très chauds !

· **Risque de brûlure !** · **Ne jamais** laisser ces groupes de personnes sans surveillance devant le poêle cheminée en fonctionnement ou venant de s'éteindre ! Par principe, le poêle cheminée ne doit pas fonctionner sans surveillance pendant une période prolongée !

ATTENTION : le gant de protection contre la chaleur, qui fait partie de la fourniture, sert exclusivement de protection contre la chaleur pour actionner la poignée de commande et la main froide. Le gant ne résiste pas au feu !

Les normes nationales et européennes, les directives et prescriptions spécifiques nationales et locales et, en particulier, l'ordonnance correspondante du Land fédéral sur les foyers de combustion, les prescriptions sur la protection contre les incendies de l'AEAI (Association des Etablissements cantonaux d'Assurance Incendie) doivent être respectées lors de l'installation et de l'exploitation de votre poêle cheminée et lors de son raccordement au conduit.

Le poêle cheminée doit en principe être exploité à porte fermée. Une modification du dispositif de fermeture n'est pas autorisée !

1.1. Etendue de la fourniture

Poêle cheminée IG2, présentant les caractéristiques suivantes:

- Foyer en béton réfractaire / vermiculite
- Conduit d'air primaire et secondaire
- Porte de foyer à fermeture automatique avec vitre en vitrocéramique résistant aux hautes températures
- Sonde PT1000 prémontée pour la commande de la pompe
- Gant de protection contre la chaleur
- Plaque signalétique (fixée sur la face arrière ou au-dessous du tiroir à cendres)
- Livré prémonté dans un emballage en carton jetable facile à transporter
- Soupape de sécurité thermique ¾" et soupape de purge.

1.2. Qualité contrôlée

NOTRE POELE CHEMINEE A ETE TESTE SELON DIN EN 13240.

Ces poêles cheminées comportent des portes de foyer à fermeture automatique, ce qui fait que l'on n'ouvrira les portes que pour l'exploitation du foyer (p. ex. pour le nettoyage du foyer ou l'ajout de combustibles). Pour des raisons de sécurité, une manipulation du mécanisme de fermeture est interdite et entraîne l'annulation de la garantie et de l'autorisation d'exploiter le poêle cheminée. La garantie et l'autorisation d'exploiter le poêle cheminée s'annulent également si le client modifie techniquement le poêle cheminée dans d'autres zones.

2. Instruction de montage

Avant la mise en place et l'installation de votre poêle cheminée IG2, il convient que vous ayez un entretien avec votre maître-ramoneur local, afin qu'il vérifie l'adéquation de l'installation de cheminée et du site d'installation et qu'il réponde aux différentes questions que vous pourriez avoir à lui poser.

2.1. Caractéristiques techniques

Les indications suivantes ont été tirées du procès-verbal de contrôle et se rapportent aux conditions de contrôle!

Poêle cheminée:	IG2
Type de combustible :	Bûches
Puissance thermique nominale:	8kW
Puissance moyenne côté eau	5,2kW
Rendement :	> 89 %
Température moyenne des fumées au niveau de la buse:	150 °C
Pression de refoulement minimale à la puissance thermique nominale :	0,12 mbar
Débit massique des fumées :	7,6g/s
Poids, entièrement monté, en fonction du modèle :	ab ca. 250 kg
Surpression de service admissible	3,0 bar
Surpression de service admissible ¹	105 C°
Température de service max.	95 C°
Température de retour minimale	60 C°
Résistance côté eau à 650 l/h	26 mbar
Débit minimum soupape de sécurité thermique	900 Ltr.
Capacité en eau	ca. 29 Ltr.
Raccordement aller et retour	¾" IG
Ecoulement et Ligne d'alimentation échangeur de chaleur de sécurité	½" IG

Les valeurs indiquées représentent la moyenne d'une combustion. Ces valeurs s'obtiennent dans des conditions de contrôle, lorsque l'on brûle une quantité **d'environ 2,2 kg** de bûches à l'heure.

¹ La soupape de sécurité thermique intégrée au système de chauffage se déclenchera à une température de départ d'environ 95 °C !

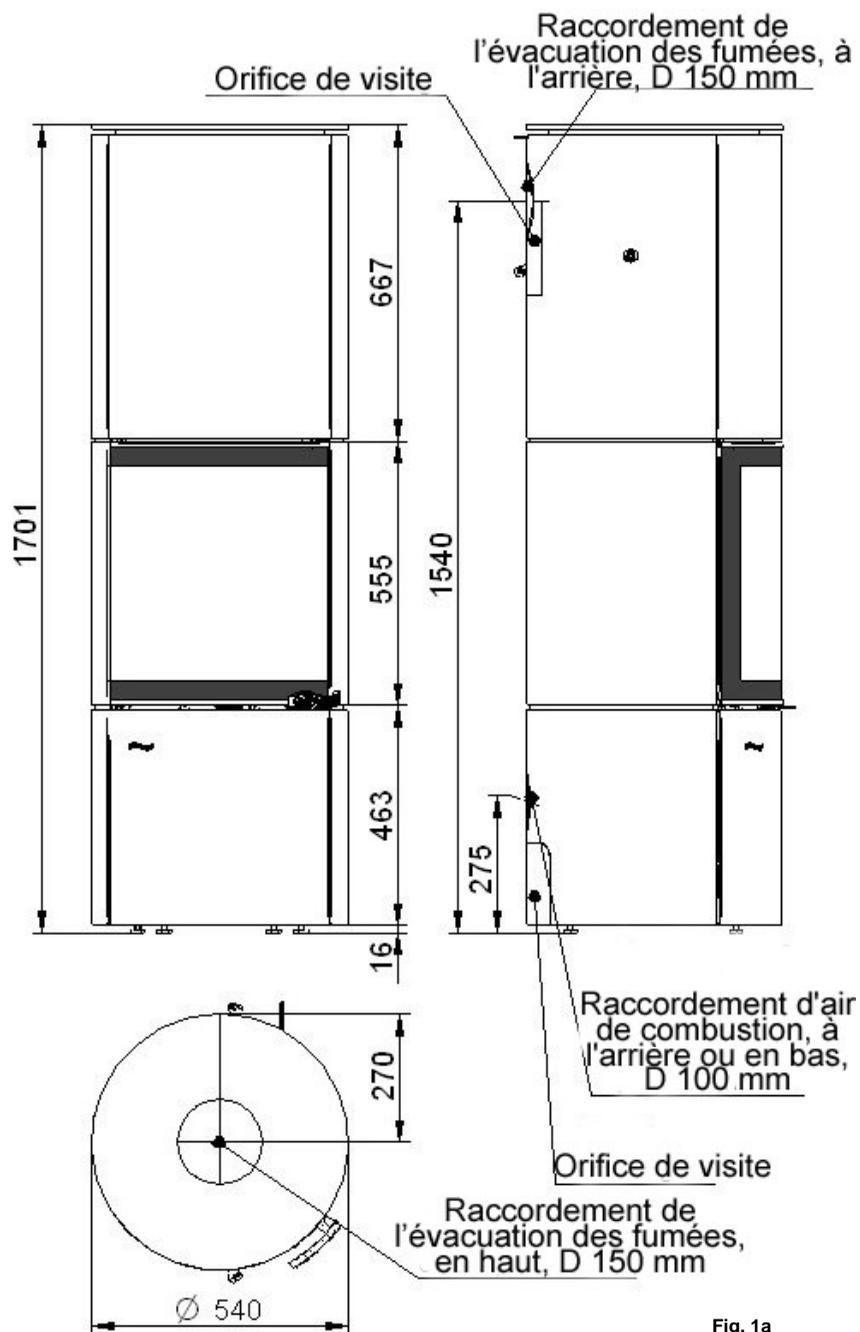


Fig. 1a

2.2. Exigence fondamentale imposée à l'installation

Lors de l'installation, du raccordement et de l'exploitation de l'IG2, toutes les normes nationales et européennes nécessaires, de même que les prescriptions locales (DIN, DIN EN, ordonnances des Lands en matière de construction, ordonnances sur les foyers de combustion, etc.) doivent être respectées et appliquées ! La liste des règlements applicables, figurant ci-après, ne prétend pas être exhaustive.

FeuVo / LBO / VKF	Ordonnance sur les foyers de combustion du Land fédéral correspondant/Ordonnances des Lands en matière de construction et prescriptions sur la protection contre les incendies de l'AEAI (Suisse)
1 ^{er} et 2 ^e niveaux BlmschV	Première et deuxième ordonnance en application de la loi fédérale sur la protection contre les immissions
TROL	Règles techniques des artisans constructeurs de poêles en faïence et d'appareils de chauffage à air pulsé (ZVSHK - Association allemande des installateurs en sanitaire, chauffage et climatisation)
DIN 1298 / EN 1856:	Eléments de raccordements pour installations de chauffage
DIN EN 13240	Poêles cheminées / appareils de chauffage pour combustibles solides
DIN 18896	Foyers pour combustibles solides. Règles techniques pour l'installation et l'exploitation
DIN EN 13384	Systèmes d'évacuation des fumées - Méthode de calcul
DIN 18160-1/2	Systèmes d'évacuation des fumées / cheminées domestiques
DIN 4751 / DIN EN 12828	Systèmes de chauffage dans les bâtiments - Planification de l'eau chaude - Installations de chauffage

Les foyers ne doivent être installés que dans des pièces et à des endroits où la situation, les conditions de construction et le type d'utilisation excluent tout danger. La surface de la pièce d'installation doit être d'une conception

et d'une dimension telles que le foyer puisse être exploité dans les normes et conformément aux fins pour lesquelles il a été prévu.

Le poêle cheminée IG2 est un foyer qui est **fonction de l'air ambiant**. Cela signifie que l'exploitation simultanée du foyer et d'une installation de ventilation (p. ex.

hottes d'aspiration, aérateurs de salles de bains, etc.) peut entraîner des problèmes. Dans ces cas, des mesures appropriées doivent être prises pour garantir une exploitation sans danger.

Pour le transport de votre poêle cheminée, seuls doivent être utilisés des **moyens de transport** homologués et **d'une capacité de charge suffisante**. Les points suivants doivent impérativement être respectés pour assurer un transport en toute sécurité et sans problèmes:

- Le transport ne doit en principe être effectué qu'en position **debout** ou en position **couchée** sur la face arrière !
- Le poêle cheminée ne doit être chargé sur le moyen de transport (un diable, en particulier) que par sa face arrière.

Veuillez signaler immédiatement à votre fournisseur les **ENDOMMAGEMENTS SUBIS PENDANT LE TRANSPORT**.

Lors du montage, protégez l'habillage et les parties visibles du poêle cheminée contre les salissures et les endommagements.

2.3. Affectation multiple

Une affectation multiple de la cheminée, conformément à DIN 18160 est possible, car le poêle cheminée IG2 et IG1 sont équipés d'une porte de foyer à fermeture automatique (A1). Tous les foyers raccordés à une seule et même cheminée doivent également être homologués pour une affectation multiple !

2.4. Lieu d'installation

Votre poêle cheminée IG2 ne doit pas être installé :

1. Dans des escaliers, sauf dans des immeubles ne comportant pas plus de deux appartements,
2. Dans des couloirs généralement accessibles,
3. Dans des garages,

4. Dans des pièces ou des appartements dont l'aération est assurée par des installations d'aération ou des chauffages à air chaud, à l'aide de ventilateurs, à moins que le fonctionnement sans danger du poêle cheminée soit assuré,
5. Dans des pièces dans lesquelles des substances ou mélanges facilement inflammables ou explosifs sont mis en œuvre, entreposés ou fabriqués dans des quantités telles qu'un départ de feu ou une explosion donne lieu à des dangers.

2.5. Installation / Montage

Le poêle cheminée IG2 ne doit être installé que sur des sols réalisés en des **matériaux non combustibles et suffisamment porteurs**. Veuillez tenir compte du poids total (voir Caractéristiques techniques) ! La capacité de charge doit le cas échéant être garantie par un revêtement suffisamment épais (répartition pondérale) réalisé en un matériau de construction non combustible.

Le poêle cheminée doit être placé au sol et mis à niveau en respectant les distances de sécurité (voir 3.9 Protection contre les incendies). Les piètements sont réglables en hauteur.

2.5.1. Montage de la buse d'évacuation des fumées

L'IG2 est livré, selon la commande, déjà monté. Pour changer de position, les étapes de montage suivantes doivent être réalisées :

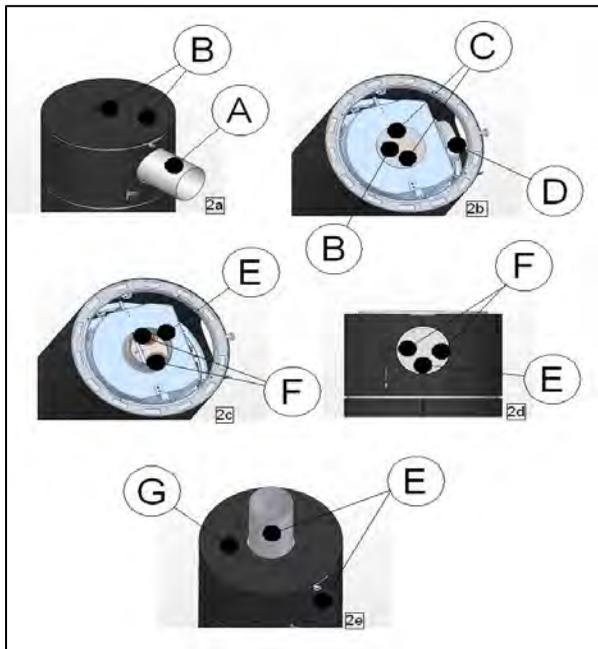
Montage de l'arrière vers le haut :

Si l'élément de raccordement allant au conduit est déjà monté, le retirer (Fig. 2a, point A).

Déposez le couvercle, ainsi que le couvercle du raccordement de l'évacuation des fumées en haut (Fig. 2a, point B).

Desserrez les vis et déposez la tôle de recouvrement (Fig. 2b, points B et C).

Démontez ensuite la tubulure du départ à l'arrière, commencez par desserrer les vis (Fig. 2b, point D). Montez la tubulure au niveau du raccordement de l'évacuation des fumées en haut (Fig.2c, points E et F). Montez ensuite la tôle de recouvrement au niveau du raccordement de l'évacuation des fumées à l'arrière (Fig. 2d, points E et F). Montez enfin le couvercle pour le raccordement de l'évacuation des fumées à l'arrière et l'élément de raccordement allant au conduit. Remettez le couvercle dessus (Fig. 2e, points E et G).



Montage du haut vers l'arrière :

Si l'élément de raccordement allant au conduit est déjà monté, le retirer (Fig. 2f, point A).

Déposez le couvercle, ainsi que le couvercle du raccordement de

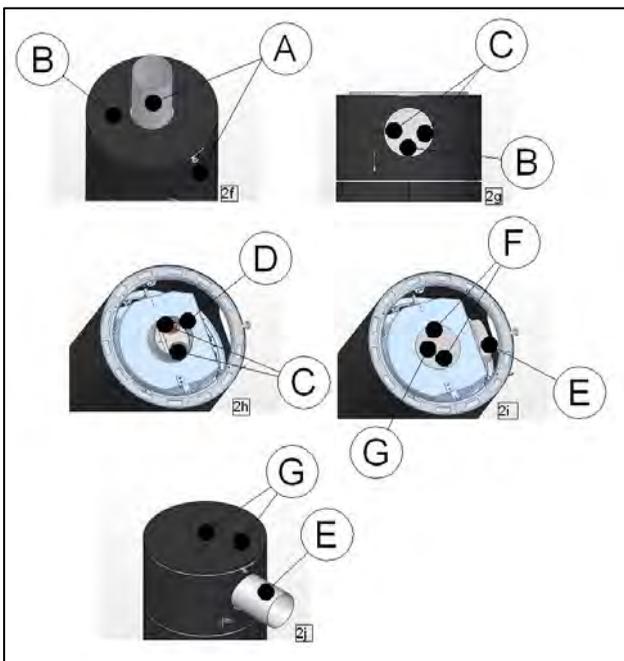
l'évacuation des fumées à l'arrière (Fig. 2f, point B). Desserrez les vis et déposez la tôle de recouvrement (Fig. 2g, points B et C).

Démontez ensuite la tubulure du départ en haut, commencez par desserrer les vis (Fig. 2h, points C et D).

Montez la tubulure au niveau du raccordement de l'évacuation des fumées à l'arrière (Fig.2i, point E).

Montez ensuite la tôle de recouvrement au niveau du raccordement de l'évacuation des fumées en haut (Fig. 2i, points E et G).

Montez enfin le couvercle pour le raccordement de l'évacuation des fumées en haut et l'élément de raccordement allant au conduit. Remettez le couvercle dessus (Fig. 2j, points E et G).



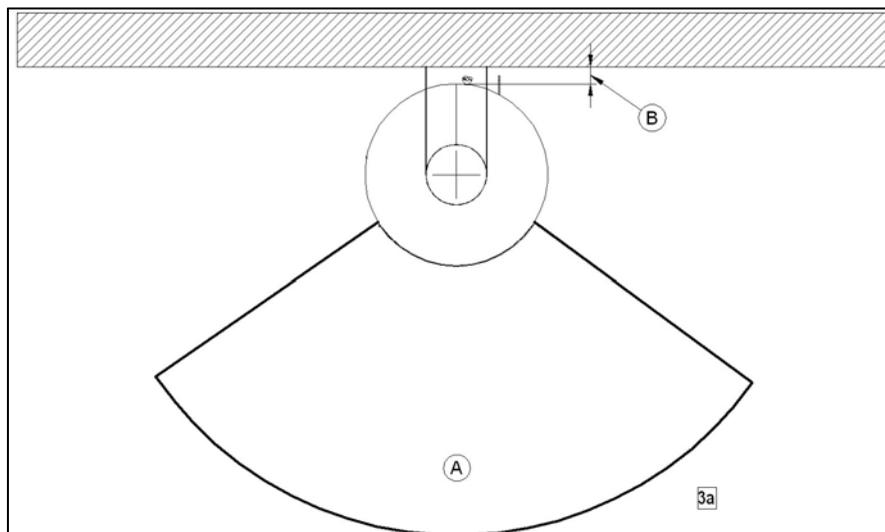
A	retirer	E	monter
B	enlever	F	fixer
C	desserer	G	placer dessus
D	démonter		

2.6. Protection contre les incendies

Il faut systématiquement respecter une distance par rapport au mur de 50 mm au moins. Pour des raisons de sécurité et de protection contre les incendies, des distances plus importantes doivent être respectées par rapport à des murs à protéger ou des composants combustibles.

Par rapport aux composants combustibles, aux meubles, aux éléments de décor ou aux rideaux, il faut respecter une distance minimale de 100 mm, afin de garantir une protection thermique suffisante ! (Fig.3a) Au-dessus du foyer, à une distance de 500 mm, il ne doit pas y avoir d'objets combustibles !

Dans la zone de rayonnement de la porte du foyer et de la vitre, des composants combustibles, meubles, rideaux ou éléments de décor ne doivent pas être installés à une distance de 800 mm (Fig. 3a). Cette distance peut être ramenée à 400 mm si l'on installe, entre le foyer et les composants combustibles, une tôle de protection contre le rayonnement ventilée sur les deux faces.

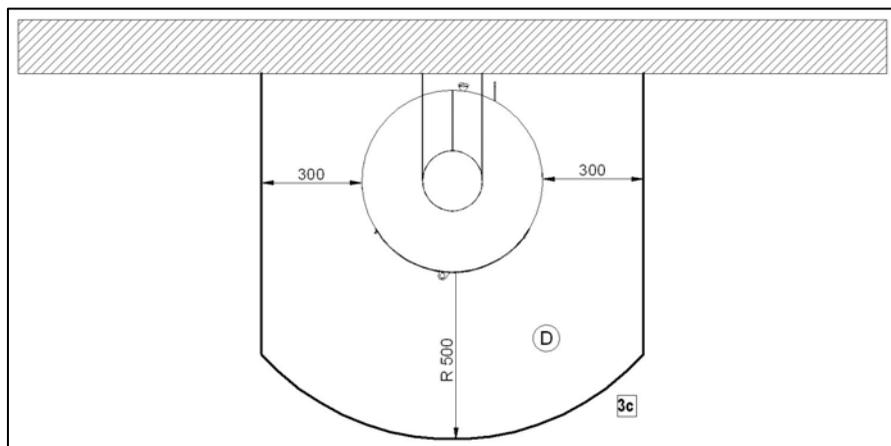
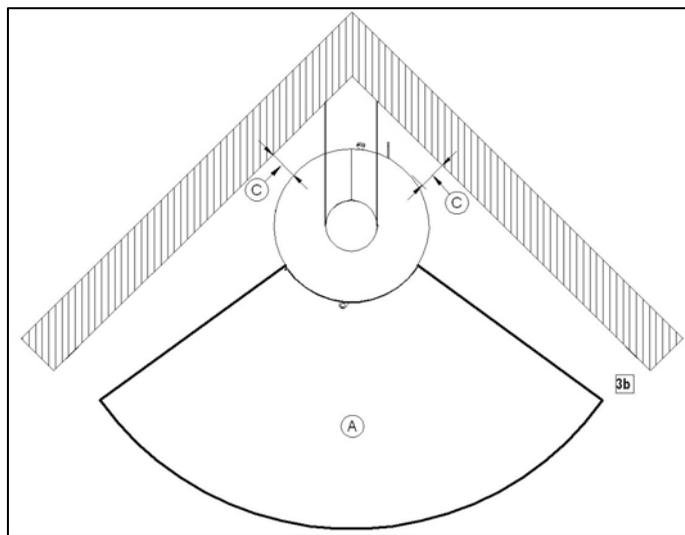


Dans le cas d'un montage dans l'angle d'une pièce, il faut respecter les distances suivantes (voir Fig. 3b):

si, dans le cas du modèle pivotant, on ne monte pas de revêtements muraux réalisés en un matériau **non combustible** ou une protection contre

Le rayonnement ventilée sur les deux faces, les distances latérales entre les éléments d'habillage et les murs doivent être portées de **100 mm à 600 mm !**

Les **distances minimales** par rapport aux composants combustibles et aux meubles sont indiquées sur la plaque de l'appareil et les distances ne doivent pas être inférieures à celles-ci.



Dans le cas de revêtements de sol à proximité:

avant l'ouverture du foyer de votre IG2, les sols en matériaux **combustibles** doivent être protégés par un revêtement composé de matériaux de construction **non combustibles**. Le revêtement doit s'étendre vers l'avant sur 500 mm au moins et, sur le côté, sur 300 mm au moins (mesurés à partir de l'ouverture du foyer ou de la vitre) !

2.7. Clef de tirage / Élément de raccordement

Les systèmes d'évacuation des fumées doivent être réalisés conformément aux règles techniques des artisans constructeurs de poêles en faïence et d'appareils de chauffage à air pulsé.

Clef de tirage : les poêles cheminées peuvent comporter une clef de tirage dans le circuit d'évacuation des fumées. La clef de tirage ne doit pas gêner les travaux de contrôle et de nettoyage au niveau des éléments de raccordement et elle ne doit pas pouvoir se fermer d'elle-même. La position de la clef de tirage doit être identifiable de l'extérieur, p. ex. à la position de la poignée de commande. Des clefs de tirage ne doivent être montées que dans l'avaloir, la buse d'évacuation des fumées ou l'élément de raccordement.

Éléments de raccordement : votre poêle cheminée IG2 est relié au conduit par des éléments de raccordement de 150 mm de diamètre réalisés dans une tôle d'acier de 2 mm d'épaisseur au moins.

Ces éléments doivent satisfaire aux normes DIN 1298 et DIN EN1856-2 et être raccordés au conduit conformément à la norme DIN 18160 et aux prescriptions spécifiques du pays. Il convient de veiller à ce que le tuyau d'évacuation des fumées soit posé au plus court et **verticalement** par rapport au conduit. A cet égard, il faut faire effectuer au tuyau d'évacuation des fumées aussi peu de coudes que possible. Par ailleurs, le tuyau d'évacuation des fumées doit être raccordé au conduit à l'aide d'un manchon mural maçonné et rendu étanche. Le cas échéant, le tuyau d'évacuation des fumées doit être fixé à l'aide de colliers, afin de garantir une fixation suffisante. Si le tuyau d'évacuation des fumées traverse des composants réalisés en des matériaux de construction combustibles, il doit être isolé conformément aux prescriptions. **Par principe**, la conduite de raccordement doit être montée de sorte que son nettoyage soit possible **à tout moment**. Ceci doit être garanti par un nombre correspondant d'orifices de nettoyage.

Si l'IG2 est monté pivotant, la conduite de raccordement doit être montée de sorte que la fixation ne subisse pas d'influences négatives. Le tuyau d'évacuation des fumées **ne doit pas** tourner en même temps.

2.8. Alimentation en air de combustion

L'alimentation en air de combustion peut être réalisée de différentes façons, conformément à 3.9.1 et 3.9.2.

2.8.1. en fonction de l'air ambiant

Votre poêle cheminée IG2 prélève l'air de combustion dans la pièce dans laquelle il est installé (**mode d'exploitation en fonction de l'air ambiant**). Il convient de veiller à ce que le local d'installation soit suffisamment alimenté en air frais (informations complémentaires dans l'ordonnance sur les foyers de combustion spécifique du Land (FeuVO), dans DIN 18896, dans les règles techniques, etc.). L'alimentation en air frais doit être vérifiée par le monteur et l'exploitant. Lors de l'exploitation de plusieurs foyers dans une même pièce ou dans un même volume d'air, il convient de veiller à ce que l'air de combustion soit suffisant. Si les fenêtres et les portes sont isolées (p. ex. en liaison avec des mesures d'économie d'énergie), il se peut que l'apport d'air frais ne soit pas suffisant.

Ceci peut nuire au comportement du poêle cheminée au tirage.

Ceci peut également nuire à votre bien-être et, le cas échéant, à votre sécurité.

Pour un apport d'air frais complémentaire, il faut le cas échéant monter un volet d'air à proximité du poêle cheminée ou poser une conduite d'air de combustion vers l'extérieur (voir 3.9.2.) ou dans une pièce bien aérée (sauf dans la pièce de chauffage). Il faut en particulier veiller à ce que les conduites d'air de combustion soient ouvertes pendant le fonctionnement du foyer. Cela signifie que l'exploitation simultanée d'une installation de ventilation (p. ex. hottes d'aspiration, aérateurs de salles de bains, etc.) dans la même pièce ou dans le même volume peut nuire au fonctionnement du poêle cheminée (jusqu'à l'échappement de fumée ou de gaz dans la salle de séjour, bien que la porte du foyer soit fermée).

C'est la raison pour laquelle l'exploitation de ces appareils en même temps que le poêle cheminée est interdite si l'on ne prend pas des mesures appropriées !

2.8.2. Apport d'air de combustion séparé

Il est possible d'alimenter le poêle cheminée séparément en air de combustion. Le raccordement d'air de combustion séparé se trouve soit sur la face arrière, soit sur la face inférieure de l'appareil (D=100 mm). Lors de l'utilisation (dévisser le couvercle de fermeture), l'habillage peut être ouvert en conséquence et la buse peut être vissée. Si un raccord de tuyau est monté sur la buse de raccordement d'air de combustion, cet air est amené au poêle cheminée de l'extérieur ou à partir d'autres locaux comme, par exemple, de la cave. Si le poêle cheminée IG2 est raccordé à une conduite d'air de combustion, il faut impérativement respecter et appliquer les consignes des TROL (règles techniques), de la norme DIN 18896, etc. **En particulier, il faut veiller à ce que le dimensionnement soit suffisant!**

Les orifices et les conduites d'air de combustion ne doivent pas être fermés ou obstrués dans la mesure où l'on ne garantit pas, par des dispositifs de sécurité particuliers, que le foyer ne pourra fonctionner que lorsque la fermeture sera ouverte. La section **ne** doit **pas** être réduite par une fermeture ou une grille. Si ce tuyau destiné à l'air de combustion débouche à l'extérieur du bâtiment, il doit être muni d'une clef de tirage. A cet égard, la position de la clef de tirage doit être identifiable de l'extérieur de la conduite de raccordement. Dans le cas de cette exécution, la tuyauterie doit être isolée afin d'éviter que l'humidité venant de l'air ambiant ne se condense sur la tuyauterie. Par ailleurs, le tuyau doit être posé de sorte que l'eau ou d'autres substances ne puissent pas pénétrer dans le poêle cheminée et que le condensat pouvant se former puisse s'écouler à l'extérieur. Conformément aux prescriptions, les conduites d'air de combustion des bâtiments comportant plus de deux étages, qui traversent des parois combustibles, doivent être réalisées de sorte que le feu et la fumée ne puissent pas être transmis à d'autres étages ou sections coupe-feu. Les dispositions spécifiques nationales et locales en matière de protection contre les incendies doivent être respectées !

3. Installation des composants de circulation de l'eau de l'IG2

Le montage des composants de circulation de l'eau, des dispositifs de sécurité nécessaires, etc. doit en principe être effectué par une entreprise spécialisée. L'IG2 doit être monté de sorte que tous les composants de circulation de l'eau soient accessibles et puissent être contrôlés à tout moment!

3.1. Raccordements de l'IG2

Les raccordements de l'IG2 peuvent être réalisés aussi bien par l'arrière de l'appareil que par le dessous de l'appareil.

A des fins du transport, les raccordements sont munis de capuchons de protection. Ces capuchons doivent être retirés au moment du montage. A l'état à la livraison, l'installation est prévue par l'arrière de l'appareil. Les raccordements pour l'installation par-dessous sont munis de bouchons borgnes. S'il s'agit de changer de côté de raccordement, il faut remplacer les bouchons borgnes. **Veillez à ce que les bouchons borgnes soient installés dans les normes et de façon étanche !**

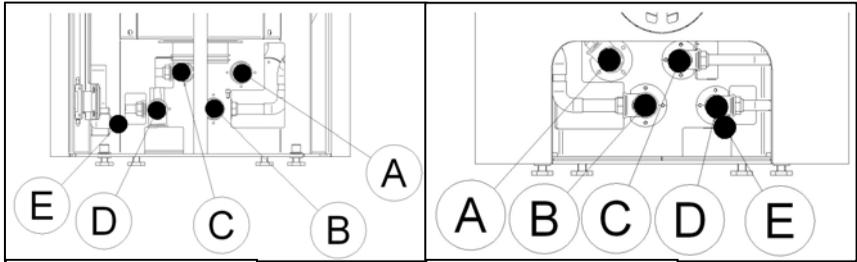
Les raccordements sont clairement repérés et ne doivent pas être utilisés à d'autres fins ! En particulier, le dispositif de sécurité intégré (échangeur de chaleur de sécurité) ne doit pas être utilisé pour réchauffer l'eau.

Consigne pour le mode de raccordement par-dessous!

Kit de raccordement souple (accessoire)

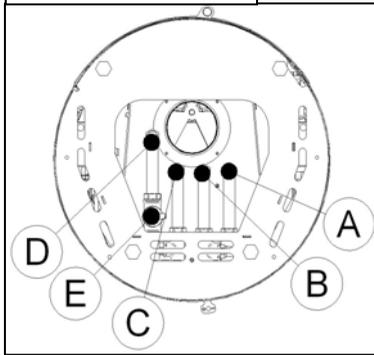
Pour la préparation de l'installation sur site, il est possible de préparer les raccordements en des **manchons de ¾"** pour le départ et le retour, et des **manchons de ½"** pour l'arrivée et l'évacuation de l'eau froide, jusqu'au bord supérieur du plancher réalisé.

Le kit de raccordement souple permet de faciliter la suite du montage. Le positionnement des raccordements sur site figure sur le gabarit de montage 1:1 ci-joint.



Vue de l'avant

Vue de l'arrière



Vue de dessous

A	Conduite retour 3/4"IG
B	Conduite aller 3/4"IG
C	"Ecoulement" échangeur de chaleur de sécurité 1/2"IG
D	Ligne d'alimentation de l'échangeur de chaleur de sécurité 1/2"IG
E	Soupage de purge 3/8"

3.2. Exigence fondamentale imposée à l'installation

L'IG2 ne doit être monté que dans des installations thermostatiquement sécurisées, selon DIN 4751 et DIN EN 12828. Les conduites allant au réseau de chauffage doivent toujours être réalisées amovibles (vissées, par exemple).

A proximité immédiate de l'IG2, il faut monter dans la **conduite de départ** une soupape de sécurité homologuée (repère H) ayant une surpression de réaction de max. **3,0 bar**. Entre la soupape de sécurité et l'IG2, aucun dispositif de fermeture ne doit être intégré au système. Ceci mettrait le dispositif de sécurité hors fonction. Par ailleurs, tous les dispositifs de sécurité nécessaires doivent être intégrés au système dans son ensemble, de sorte qu'une exploitation sans danger soit garantie. Une soupape de sécurité en propre doit être montée, même s'il en existe une dans l'ensemble de l'installation, à un autre endroit (respecter TRD 721 !)

Lors du montage, les notices de montage et d'utilisation des composants techniques de chauffage / composants complémentaires montés doivent être respectées!

3.3. Soupape de sécurité thermique (TAS)

Etant donné que le chauffage de l'IG2 ne peut pas s'arrêter de lui-même et rapidement, le système d'eau chaude doit, conformément à DIN 4751, partie 2, et DIN EN 12828, être équipé d'une soupape de sécurité thermique. A ces fins, un dispositif de sécurité (échangeur de chaleur de sécurité) protégeant contre la surchauffe est intégré à l'IG2. Ce dispositif de sécurité ne doit **pas** être utilisé en tant que réchauffeur d'eau.

A des fins de protection, la soupape de sécurité thermique (p. ex. Ets. Watts, STS20/200) n'est pas prémontée afin de la protéger lors du transport et de l'installation. Elle se trouve dans la chambre de combustion et doit être montée sur le raccord repéré. Ensuite, le capillaire doit être vissé avec adaptateur sur la TAS. Celle-ci a été testée et homologuée pour un débit minimum d'eau de 900 kg/h.

Les points suivants doivent impérativement être respectés lors du montage, afin que le dispositif de sécurité puisse fonctionner:

- Au niveau de l'entrée d'eau froide, la pression d'écoulement à disposition doit être de **1,5 bar au minimum**. Cette pression doit être garantie en permanence. Des variations du réseau d'eau doivent être exclues. Cela signifie que, par exemple, une alimentation en eau domestique dépendant de la tension du réseau **n'est pas** autorisée !
- Un débit minimum d'eau d'environ 900 kg/h doit être garanti. Cette conduite d'arrivée **ne doit pas** pouvoir être fermée!

Tous les composants importants pour la sécurité doivent être intégrés au système, de sorte que le fonctionnement et l'étanchéité puissent être vérifiés à tout moment ! L'écoulement de la soupape de sécurité thermique doit être configuré de sorte qu'un contrôle puisse être effectué à tout moment (p. ex. par l'intermédiaire d'un écoulement avec siphon).

Avant la mise en service, la conduite d'eau froide doit être rincée ! Ceci permet d'évacuer les souillures qui, le cas échéant, nuisent à la fermeture de la TAS.

Les consignes du fabricant de la TAS doivent être respectées.

3.4. Commande de pompe thermique

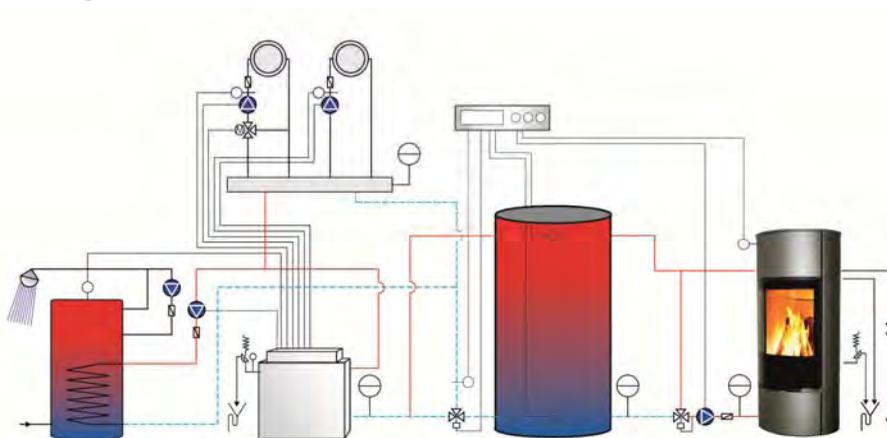
Le poêle cheminée IG2 doit obligatoirement être exploité avec une élévation de la température du circuit de retour. La commande de la pompe de circulation doit être exécutée par l'intermédiaire d'une commande différentielle, en tenant compte de la température de retour. A ces fins, nous proposons un régulateur correspondant (Hydro-Control) en tant qu'accessoire.

La sonde (PT1000) destinée au régulateur est prémontée en usine et elle est placée, pour la suite de l'installation, dans la boîte de dérivation, derrière le volet inférieur. Un prolongement du tuyau de sonde allant au régulateur est possible à l'aide d'un câble approprié (2 x 0,75 mm²), sur une distance de 10 m au maximum.

Le régulateur de commande de la pompe doit être exploité à une température supérieure à 61°C. A des températures de l'eau inférieures à 60°C, le risque de descente au-dessous du point de rosée augmente ! Cela peut provoquer une formation de suie cristallisée. Par ailleurs, la fréquence de nettoyage diminue. Nous conseillons par conséquent de ne pas régler les températures de déclenchement au-dessous de 60°C, ni au-dessus de 68°C.

Variante de raccordement du poêle cheminée IG2 avec régulateur Hydro-Control:

insert de poêle cheminée, ballon tampon, Hydro-Control, chaudière mazout/gaz



3.5. Intégration à une installation de chauffage

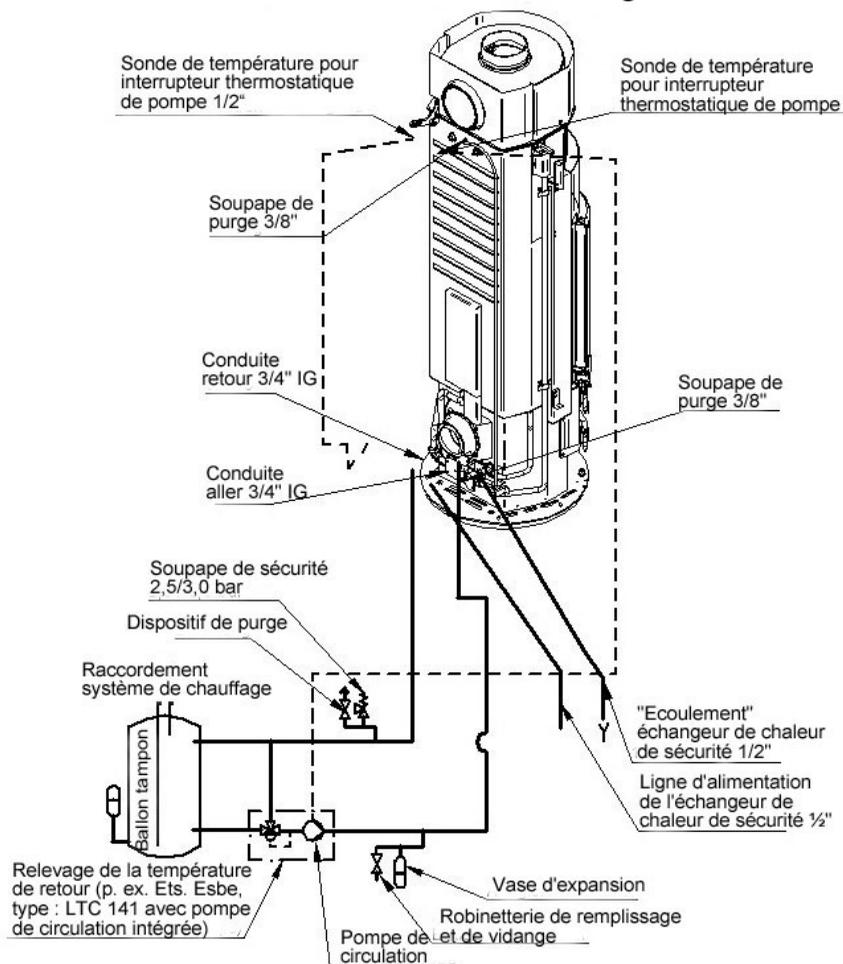
A noter : l'IG2 ne doit être monté qu'au terme d'une planification détaillée de l'installation de chauffage dans son ensemble, conformément aux règles correspondantes de la technique et aux normes techniques de sécurité. La conception correcte des pompes utilisées, de la robinetterie, de la tuyauterie, du ballon tampon et des composants techniques de sécurité est de la responsabilité du bureau de planification et de l'entreprise procédant à l'installation. Nous conseillons les diamètres nominaux minimum suivants pour les conduites de chauffage :

tuyau en cuivre 22 x1,0 mm ou tuyau en acier 3/4".

Pour les conduites d'eau froide, un diamètre nominal de tuyau (tuyau en cuivre) de 15x1,0 et une pression d'écoulement de 2,0 bars suffisent pour une exploitation en toute sécurité.

Le dimensionnement des tuyauteries doit toutefois être réalisé par l'entreprise spécialisée, en tenant compte des données sur site

Variante possible pour l'intégration de l'IG 2 à une installation de chauffage



L'intégration de l'IG2 peut être réalisée à l'appui de la **figure 7**.

L'intégration d'un ballon tampon est absolument nécessaire. Pour la conception du volume du ballon tampon, il faut se baser sur le 1^{er} BImSchV (décret d'application de la loi fédérale pour la protection contre les nuisances environnementales) (voir page 12). Ce décret précise que, par kW de puissance à l'eau, il faut disposer d'un volume de ballon tampon de 55 litres. Dans le cas de l'IG2, il s'agit de $5,0 \text{ kW} \times 55 \text{ litres/kW} = 275 \text{ litres}$.

Etant donné que cette dimension n'est pas courante sur le marché, il faut choisir la capacité de ballon tampon venant immédiatement après, c'est-à-dire 300 litres.

L'exemple de calcul donné ci-après peut aider à dimensionner le ballon tampon :

A cet égard, les **hypothèses** suivantes ont été formulées:

- Taille du ballon tampon : 300 litres (environ 300 kg d'eau)
- Température de l'eau dans le ballon, au début : 30 °C
- Température de l'eau dans le ballon, à la fin : 60 °C
- Différence de température 30 °C (correspond à 30 K)
- Pas de prélèvement de chaleur du tampon, par l'IG2, pendant le réchauffage

$$Q = c_p \times m \times \Delta t$$

$$Q = 4,187 \frac{\text{kJ}}{\text{kg} \times \text{K}} \times 300 \text{ kg} \times 30 \text{ K}$$

$$Q = 37683 \text{ kJ}$$

Cela signifie : pour réchauffer 300 litres d'eau dans un tampon, entre une température supposée de 30°C et 60°C, on a besoin d'une quantité de chaleur théorique de 37683 kJ (= 37683 kWh) (sans que les pertes ou prélèvements de chaleur dans le système n'aient été pris en compte). Cette quantité de chaleur correspond à environ 10,5 kWh.

Pour une puissance moyenne supposée d'environ 5,0 kW de l'IG2, le réchauffage de l'ensemble du tampon de 300 litres d'eau demande **environ 2,0 heures**. Ce calcul se rapporte au réchauffement continu régulier de l'ensemble du volume du tampon.

Pour une puissance moyenne supposée d'environ 5,0 kW de l'IG2, le réchauffage de l'ensemble du tampon de 300 litres d'eau demande **environ 2,0 heures**. Ce calcul se rapporte au réchauffement continu régulier de l'ensemble du volume du tampon.

Au cours de journées d'hiver très froides, il peut arriver que l'IG2 fonctionne pendant 12 heures environ. La quantité de chaleur ainsi produite correspond alors théoriquement à 60 kWh. Cette quantité de chaleur permettrait de réchauffer environ 1700 litres (de 30 °C à 60 °C). Mais, dans une telle situation, on prélève généralement toujours de la chaleur, ce qui fait qu'il ne se produit pas de surcharge du ballon tampon (> 90 °C).

3.6. Relevage de la température de retour

L'IG2 **ne** doit par principe être exploité **qu'avec** un relevage de la température de retour. En fonctionnement, la température de départ doit être supérieure à 65°C et la température de retour doit être de 60°C au moins. Pour garantir ces températures, il faut monter une pompe de circulation de sorte que celle-ci ne se mette en marche que lorsque les 65°C ont été atteints. Pour diminuer le risque de températures chutant au-dessous du point de rosée, il faut par principe monter un relevage de la température de retour régulé. La variable de régulation, qui correspond à la température de retour effective à l'entrée de l'échangeur de chaleur d'eau, est alors enregistrée et régulée à la valeur souhaitée.

Nous **conseillons** d'intégrer le type LTC141 des Ets. ESBE, qui est disponible en option, ou bien un relevage de la température de retour comparable. L'utilisation d'autres possibilités de solutions (comme, par exemple, un mélangeur quatre voies) n'a pas fait ses preuves dans la pratique et elle n'est par conséquent **pas** conseillée.

Pour **les anomalies de fonctionnement** (encrassement, dépôts, etc.) ou **les endommagements par corrosion** de l'échangeur de chaleur d'eau ou de la cheminée, etc., qui sont dus à l'absence d'un relevage de la température de retour ou à un relevage de la température de retour inefficace, nous ne pouvons assumer aucune responsabilité et accorder aucune garantie.

3.7. Générateur de signaux de pompe

Les poêles cheminées de la série IG sont équipés d'un générateur de signaux de pompe optiques. A ces fins, le logo en forme de vague, encastré dans le volet de visite inférieur, s'éclaire discrètement par l'arrière lorsque la pompe fonctionne. Le raccordement de ce générateur de signaux est facultatif. L'alimentation électrique est assurée par l'intermédiaire de l'alimentation en tension de la pompe de circulation.

A ces fins, le câble de raccordement du générateur de signaux doit être alimenté en tension (230 V) parallèlement à la pompe de circulation.

4. Première mise en service

Les installations de génération de chaleur ne doivent être réalisées et montées que par des entreprises spécialisées. La première mise en

service doit être exclusivement réalisée par un spécialiste de l'entreprise de montage. Il faut remettre au propriétaire / à l'exploitant de l'installation un certificat attestant du montage dans les normes et du réglage / du fonctionnement correct de tous les composants de régulation et de sécurité.

La première mise en service ne doit être effectuée qu'une fois que tous les composants nécessaires ont été raccordés, que tous les dispositifs de sécurité nécessaires ont été intégrés et qu'ils sont aptes à fonctionner, que l'échangeur de chaleur d'eau a été rempli et que le système a été purgé. Une exploitation sans eau, avec un remplissage partiel seulement ou des dispositifs de sécurité non aptes à fonctionner, n'est pas autorisée! Le cas échéant, il est nécessaire, lors de la première mise en service de l'échangeur de chaleur d'eau, de purger ce dernier plusieurs fois (voir figure 11)!

Remarque:

Lors de la première mise en service, de l'eau de condensation souillée peut sortir de l'habillage en chamotte, du côté inférieur de l'appareil. Il s'agit là d'humidité qui a été amenée lors du scellement des pierres et qui s'échappe lors de la première combustion. A cet égard, des quantités allant jusqu'à un demi-litre ne sont absolument pas exceptionnelles et elles doivent être collectées en plaçant dessous des matériaux absorbants lors du premier allumage.

Par ailleurs, l'exploitant doit être formé dans le détail à l'utilisation, au mode de fonctionnement et à l'entretien de l'ensemble de l'installation, tous les composants en option compris. De plus, les mesures à prendre pour maintenir un fonctionnement de l'installation en toute sécurité doivent être communiquées à l'exploitant. **La formation réalisée doit être documentée dans le procès-verbal de mise en service !**

La notice de montage et d'utilisation doit impérativement être conservée à proximité de l'IG2, à un endroit facile d'accès.

Lors de la première mise en service, vous ne devez faire qu'un feu modéré. Vous éviterez ainsi les fissures de l'habillage de la chambre de combustion (en effet, avant la première chauffe, l'habillage peut encore contenir de l'humidité résiduelle).

Pendant 3 à 5 chauffes environ, augmentez lentement la puissance de chauffage, jusqu'à environ 20 % au-dessus de la puissance thermique nominale (quantité de chargement en bois 2,6 kg/h environ), afin que le revêtement de protection contre la corrosion puisse se fixer correctement sur les surfaces. Il peut arriver qu'une odeur désagréable, mais sans

danger pour la santé (parfois une légère formation de fumée), se dégage lors de ce processus de fixation. Lors de ce processus de fixation, il faut par conséquent veiller à **bien aérer la pièce**. A ces fins, ouvrez toutes les portes et toutes les fenêtres.

Veillez noter que, lors du chauffage ou du refroidissement du poêle, de légers bruits de dilatation ou de tension peuvent apparaître. Ces bruits sont parfaitement normaux et ils sont la conséquence de la dilatation du matériau due aux températures élevées.

Remarque : des dépressions supérieures à 20-25 Pa peuvent avoir une influence sur le fonctionnement correct. Un encrassement de la vitre ou la formation de bruits peut alors s'intensifier!

5. Instruction d'exploitation

Lisez attentivement cette notice de montage et d'utilisation avant de procéder au montage et à la mise en service de votre poêle cheminée. **Tous les objets se trouvant dans la chambre de combustion et le tiroir à cendres doivent être retirés** (à l'exception de l'habillage de la chambre de combustion).

Demandez à votre revendeur spécialisé de vous former au mode d'utilisation et de fonctionnement du poêle cheminée IG2!

Les normes nationales et européennes, de même que les prescriptions locales doivent être respectées lors de l'exploitation du foyer !

5.1. Consignes générales concernant l'exploitation

- **Enfants en bas âge, personnes âgées ou fragiles** : comme pour tous les appareils de chauffage, il est judicieux de mettre en place un dispositif de protection pour ces groupes de personnes car la vitre, de même que les éléments d'habillage du poêle cheminée, peuvent devenir très chauds !
→ **Risque de brûlure !** ← Ne jamais laisser ces groupes de personnes sans surveillance devant le poêle cheminée en fonctionnement ou venant de s'éteindre !
Attirez l'attention de ces groupes de personnes sur cette source de dangers.

- **Aucun objet combustible** ne doit être déposé sur les surfaces libres et les éléments d'habillage du poêle cheminée IG2. **Ne posez pas** de linge pour le faire sécher sur le poêle cheminée.
Les étendages de séchage des vêtements ne doivent être installés **qu'à l'extérieur** de la zone de rayonnement !
- Le processus de combustion dégage de l'énergie thermique qui provoque un fort réchauffement des composants du poêle tels que les surfaces, la porte et les poignées de commande, la vitre, les tuyaux d'évacuation des fumées, etc. Il convient de renoncer à tout contact ou manipulation **sans** une protection correspondante (p. ex. **gant de protection contre la chaleur**).



ATTENTION : le gant de protection contre la chaleur, qui fait partie de la fourniture, sert exclusivement de protection contre la chaleur pour actionner la poignée de commande et la main froide. Le gant ne résiste pas au feu !

- Le poêle cheminée IG2 ne doit être exploité qu'avec la porte du foyer **fermée**. Même à l'état froid, la porte doit toujours être maintenue fermée. On n'ouvre la porte que pour allumer le feu et recharger en combustible !
Le foyer ne doit pas être modifié !
- Les hottes d'aspiration, les installations d'aération, etc., qui sont installées avec des foyers dans la même pièce ou dans le même volume, peuvent nuire au fonctionnement du poêle cheminée (jusqu'à l'échappement de fumée dans la salle de séjour), et elles ne doivent ainsi en aucun cas être exploitées en même temps que le poêle sans que des mesures appropriées aient été prises.
- Lors de l'exploitation de plusieurs foyers dans une même pièce ou dans un même volume d'air, il convient de veiller à ce que l'air de combustion soit suffisant ! Seuls des matériaux **non combustibles**
- doivent être placés derrière l'habillage supérieur et l'habillage inférieur!

5.2. Protection contre les incendies

A noter : dans la zone de rayonnement (voir **Fig. 3 et Fig. 4**) (dans la zone de la porte du foyer et des vitres), **aucun composant combustible** et aucun meuble ne doivent être présents à une distance de 800 mm vers le

haut et vers les côtés et, à une distance allant jusqu'à 400 mm, des **composants combustibles** et des meubles ne doivent être présents qu'avec une protection contre le rayonnement ventilée sur les deux faces.

Dans la zone de rayonnement, des objets combustibles (éléments de décor, vêtements, etc.) ne doivent pas être déposés. Par rapport aux composants combustibles latéraux, aux meubles, aux éléments de décor ou aux rideaux, il faut respecter une distance minimale de 200 mm ! Au-dessus du foyer, il ne doit pas se trouver d'objets combustibles à une distance de 500 mm !

Avant l'ouverture du foyer de votre IG2, les sols en matériaux combustibles doivent être protégés par un revêtement composé de matériaux de construction **non** combustibles (**voir Fig. 5**). Le revêtement doit s'étendre vers l'avant sur 500 mm au moins et, sur le côté, sur 300 mm au moins au-delà de l'ouverture du foyer !

5.3. Première mise en service

Lors de la première mise en service, vous ne devez faire qu'un feu modéré. Vous éviterez ainsi les fissures de l'habillage de la chambre de combustion (avant la première chauffe, celui-ci peut encore contenir de l'humidité résiduelle). Pendant 3 à 5 chaufes environ, augmentez lentement la puissance de chauffage, jusqu'à environ 20 % au-dessus de la puissance thermique nominale (quantité de chargement en bois 2,6 kg/h environ), afin que le revêtement de protection contre la corrosion puisse se fixer correctement sur les surfaces. Pendant ce processus, la peinture peut se ramollir légèrement. Veuillez ne pas poser d'objets sur l'IG2 et ne pas saisir l'appareil. Il peut arriver qu'une odeur désagréable, mais sans aucun danger pour la santé (parfois une légère formation de fumée), se dégage lors de ce processus de fixation. Lors de ce processus de fixation, il faut par conséquent veiller à **bien aérer la pièce**. A ces fins, ouvrez toutes les portes et toutes les fenêtres.

Veillez noter que, lors du chauffage ou du refroidissement du poêle, de légers bruits de dilatation ou de tension peuvent apparaître. Ces bruits sont parfaitement normaux et ils sont la conséquence de la dilatation du matériau due aux températures élevées.

Remarque: au moment de la livraison, on place sur la plaque déflectrice de votre poêle cheminée un papier céramique pour absorber l'eau de condensation (eau de ressuage) (voir photo). Lors de la première mise en service, ce papier empêche le condensat de

s'écouler au niveau de l'habillage en chamotte. Le papier céramique peut être retiré au bout des 5-6 premières heures de fonctionnement et déposé dans les ordures ménagères normales.



Papier
céramique

5.4. Régulation de l'air de combustion



La régulation de l'air de combustion s'effectue en continu, par actionnement du levier de réglage qui se trouve sous la porte (voir Fig. 8). Le réglage s'effectue à porte de foyer fermée !

Pour l'allumage (ou lors du rechargement), on repousse le levier de réglage tout à fait à droite. La quantité d'air de combustion maximum est alors amenée à la chambre de combustion en tant **qu'air primaire** (par l'intermédiaire des grilles) et en tant **qu'air secondaire** (par l'intermédiaire du rinçage de la vitre et de la paroi arrière).

Position levier de régulation d'air:

Levier de réglage **à peu près** en position centrale. L'air primaire est maintenant fermé, de sorte que le feu ne reçoive pas trop d'air. L'air secondaire s'écoule vers la vitre en vitrocéramique, par l'intermédiaire du

rinçage de la vitre, et empêche dans une large mesure que la vitre ne se couvre de suie.

Apport d'air fermé:

Levier de réglage tout à gauche. Dans cette position, il n'est **pas** amené d'air de combustion à la chambre de combustion du poêle cheminée IG2. L'apport d'air ne doit être fermé qu'après que le combustible se soit **entièrement consommé**. Lorsque le poêle cheminée n'est pas en fonctionnement, l'apport en air doit **toujours être fermé**.

5.5. Allumage

L'allumage de votre poêle cheminée est très facile si vous respectez les instructions données ci-après:

1. Le poêle cheminée IG2 ne doit être allumé que si l'habillage de la chambre de combustion a été correctement mis en place.
2. Arrêter les ventilateurs de tirage d'air (cuisine, salle de bains, WC, etc.). On évite ainsi la formation d'une dépression dans la salle dans laquelle le poêle cheminée est installé, dépression qui peut donner lieu à l'aspiration de gaz de fumée de la cheminée. Vérifier l'alimentation en air de combustion (le cas échéant, ouvrir le volet de fermeture)!
3. Mettre le régulateur d'air de combustion en position « **Allumage** » et ouvrir la porte du foyer (la relever).
4. Introduire 2 - 3 bûches (longueur max. 33 cm) et placer dessus du bois d'allumage (en bois tendre).
5. Placer des cubes d'allumage du commerce sur le bois d'allumage.
6. Allumer le feu par les cubes d'allumage et fermer la porte du foyer.

Le feu doit maintenant commencer à brûler avec des flammes claires et intenses. Le bois brûlera de haut en bas.

7. Le chapitre Quantité de chargement en bois à l'heure vous en dira plus concernant la quantité de chargement en bois correcte (voir point 6.8).
8. Lorsque le bois a entièrement pris, il faut positionner le régulateur d'air de combustion sur Apport d'air contrôlé (voir point 6.4) (**utiliser le gant de protection contre la chaleur !**). L'apport en air primaire est fermé afin que le feu ne reçoive pas trop d'air et que le bois ne brûle pas trop vite.

9. Si votre cheminée « tire » trop, le feu flamboie fortement, même si l'apport en air secondaire est faible. Recherchez la position optimale pour une combustion contrôlée, en déplaçant le régulateur. Plus vous repoussez le régulateur d'air dans la direction « Apport en air fermé », moins vous amenez d'air à la chambre de combustion. Lorsque votre poêle cheminée n'est pas en fonctionnement, placez toujours le régulateur sur la **position Apport en air fermé** (voir Fig. 9).

5.5.1. Rechargement en bois

Le rechargement en combustible ne doit être effectué que lorsque le combustible s'est consumé et réduit en braises.

1. Repousser la tirette (voir Fig. 10) tout en haut.
2. Ouvrir lentement la porte du foyer (**utiliser le gant de protection contre la chaleur !**), afin qu'il ne puisse pas se former de tourbillons favorisant la sortie de la fumée dans la pièce.
3. Placer les bûches sur la braise (écorce en haut, face fendue sur le côté).
4. Fermer la porte du foyer (**utiliser le gant de protection contre la chaleur !**).
5. Repousser la tirette (voir Fig. 10) tout en bas.

Si les bûches ne commencent pas immédiatement à brûler, repousser le régulateur d'air pendant deux à cinq minutes en position d'allumage (tout à droite). Cette position de la tirette de régulation d'air ne doit être modifiée que lorsque le bois rechargé s'est entièrement enflammé.

5.6. Commande de l'échangeur de chaleur d'eau

L'insert de cheminée doit **toujours** être exploité avec la porte de fermeture se fermant d'elle-même. Il n'est pas autorisé de manipuler le dispositif de fermeture. La commande de l'échangeur de chaleur d'eau s'effectue à l'aide



du levier se trouvant du côté droit de la face arrière (voir Fig. 10). On passe ainsi de l'allumage à la combustion. Des positions intermédiaires du levier ne sont pas prévues.

Allumage et phase de démarrage de la combustion :

le levier est tout en haut. Les fumées ne passent pas par l'échangeur de chaleur de l'IG2, ce qui fait que le tirage dans le conduit peut se mettre en place rapidement et efficacement.

Position combustion : le levier a été repoussé tout en bas. Toutes les fumées passent alors par l'échangeur de chaleur d'eau de l'IG2. Cette position ne doit être choisie que lorsque l'insert de chauffage s'est entièrement réchauffé, que le combustible s'est enflammé et qu'un lit de braise s'est formé. Dans le cas normal, ceci exige environ 15 à 20 minutes.

Pour une meilleure efficacité de l'IG2, il faut recharger en bois en temps opportun afin d'éviter une chute trop importante de la température des fumées.

5.7. Quantité de chargement en bois à l'heure

Pour éviter les endommagements par surchauffe comme, par exemple, les décolorations de l'acier, les déformations, etc., et pour pouvoir garantir un fonctionnement optimal pendant de longues années, le poêle cheminée doit être correctement alimenté. Le risque de surchauffe peut être exclu si l'on ne dépasse pas la puissance de chauffage maximale.

La quantité de chargement en bois à l'heure est d'environ 2,2 kg à l'heure dans le cas des bûches. La circonférence des différentes bûches doit être de 25 cm environ!

A noter : des rechargements plus importants peuvent conduire à une surchauffe et à des endommagements du poêle cheminée. Les briquettes de bois ont une puissance de chauffage **nettement supérieure** à celle du bois dur. Les quantités de rechargement à l'heure doivent ainsi être de 20 % moins importantes, au minimum, que dans le cas des bûches : **environ 1,7 kg de briquettes de bois à l'heure.**

En cas d'endommagements par surchauffe (quantités de rechargement à l'heure trop importantes), nous déclinons toute prestation de garantie.

5.8. Chauffage pendant la période de transition / Conditions climatiques défavorables

Au cours de la période de transition, c'est-à-dire à des températures extérieures plus élevées (supérieures à 15°C environ), ou dans le cas de conditions défavorables (vents descendants, etc.), une élévation soudaine de la température peut provoquer des anomalies du tirage du conduit faisant que les gaz chauds ne sont pas entièrement aspirés. Il faut alors remplir le foyer d'une quantité de combustible plus faible et le faire fonctionner à la position la plus grande de la tirette de régulation d'air (voir 4.4). Ainsi, le combustible présent brûlera plus rapidement (avec un dégagement de flammes plus important). Ceci permettra au tirage du conduit de se stabiliser. Pour éviter des résistances dans le lit de braises, il faut vider les cendres plus souvent et avec précaution. Une fois que le tirage du conduit s'est stabilisé, l'apport en air peut être quelque peu réduit (position centrale).

Dans le cas de l'IG2, il faut en plus, dans ces situations problématiques, positionner le levier de l'échangeur de chaleur d'eau tout en haut, ceci pour que les fumées ne passent pas par l'échangeur de chaleur mais qu'elles s'écoulent directement dans le conduit et qu'elles puissent le stabiliser.

5.8.1. Régulation de la puissance de chauffage

La régulation de la puissance de chauffage s'effectue par l'intermédiaire de la **quantité de combustible chargée**.

N'essayez pas de ralentir trop fortement la combustion en diminuant l'apport d'air. Ceci donne lieu, dans le cas du chauffage au bois, à une combustion incomplète et, par là même, à un gaspillage de combustible et à une pollution inutile, car le bois dégaze également sans formation de flammes. Il en résulte une augmentation du noircissement de la vitre !

Il y a par ailleurs risque d'explosion (allumage explosif des gaz de fumées). Veillez à ce que la porte du foyer soit toujours parfaitement fermée, afin que la combustion ne soit pas accélérée par un apport d'air incontrôlé.

La puissance de votre poêle cheminée est également fonction du tirage de votre conduit. Le tirage peut être négativement influencé par la section du conduit ou par des influences environnementales telles que des vents forts, etc.

5.8.2. **Capacité de chauffage des pièces / Ambiance**

La capacité de chauffage des pièces est conçue selon DIN 18893, pour des pièces dont l'isolation thermique **ne** satisfait **pas** aux exigences de l'ordonnance en matière d'isolation thermique. Ceci est valable pour une puissance thermique rendue à la pièce de 7 kW:

- dans des conditions de chauffage favorables : réaliser le calcul selon DIN 4701/12831
- dans des conditions de chauffage moins favorables : env. 120 m³
- dans des conditions de chauffage défavorables : env. 80 m³

Pour des **chauffages intermittents** (interruptions de plus de 8 h), la capacité de chauffage des pièces diminue de 25 %.

Cependant, ces indications ne remplacent en aucun cas un calcul complet de la charge de chauffage.

5.9. **Combustible**

La fondation « Forêt en Danger » utilise une formule très pertinente dans une brochure d'information : « Le bois ne contracte pas de dettes vis-à-vis de la nature. Le bois, c'est de l'énergie solaire emmagasinée. La lumière du soleil, l'eau et le dioxyde de carbone sont les composants qui donnent naissance au bois. Pendant toute la vie d'un arbre, la lumière du soleil est liée chimiquement. L'énergie solaire s'accumule dans la lignine et la cellulose. Elle est relibérée lors de la combustion.

Les poêles cheminées ne doivent être exploités qu'avec des combustibles satisfaisant au 1^{er} BImSchV (décret d'application de la loi fédérale pour la protection contre les nuisances environnementales). En font partie les bûches d'une teneur en humidité résiduelle d'environ 18 % et moins, ou bien les briquettes de bois selon DIN 51731.

Il **n'est pas autorisé** de faire brûler les matériaux suivants:

- bois peint ou revêtu de matière plastique
- panneaux d'agglomérés ou bois ayant été traité avec des produits de protection du bois
- bois provenant de palettes Europool

- déchets, ordures ménagères et vêtements
- papier, briquettes de papier, cartonnages
- bois humide (humidité résiduelle supérieure à 20%)
- matières plastiques / mousses de tout type
- matières solides ou liquides autres que le bois

Il est **interdit** de faire brûler ces matériaux dans votre poêle cheminée. Si le poêle cheminée IG2 n'est pas exploité avec des combustibles autorisés, la garantie est annulée !

Pour l'allumage, utilisez du petit bois. A titre de bois à brûler, n'utilisez que du bois fendu dont l'épaisseur ne dépasse pas 8 cm environ en son point le plus épais. La longueur **optimale est d'environ 33 cm**. Pour un chauffage continu, ne pas charger trop de bois, charger plutôt de petites quantités de bois en plusieurs fois.

5.9.1. Neutralité CO2

Le bois ne cède pas plus de dioxyde de carbone que ce qu'il a précédemment absorbé de l'air et lié lorsqu'il était à l'état d'arbre. A cet égard, peu importe si le bois brûle ou s'il se décompose dans la forêt : le rejet de dioxyde de carbone reste toujours le même. Les nouveaux arbres absorbent le dioxyde de carbone que le bois cède lorsqu'il se consume, il en résulte un circuit fermé naturel de carbone.

Résultat : avec la combustion du bois, la nature reste en équilibre. L'Allemagne a une exploitation durable des forêts qui est réglementée par la loi. Cette obligation conduit à une augmentation des quantités de bois car le développement de bois est en moyenne supérieur de 40 % à la quantité de bois à brûler et de bois utile qui est consommée.

5.9.2. Stockage du bois

En général, il est conseillé de stocker le bois de chauffe pendant 2 à 3 ans environ, protégé contre l'humidité et sous une bonne aération (p. ex. sous un avant-toit côté opposé aux intempéries). Le stockage du bois dans des garages, sous un film de plastique ou dans des caves mal aérées, n'est pas conseillé car, dans ces conditions, l'humidité présente dans le bois a des difficultés à s'évacuer. Dans le cas d'un stockage optimal, on atteint nettement plus vite une humidité du bois < 25 %. C'est la raison pour

laquelle vous devez entreposer votre bois de chauffe fendu, car l'écorce empêche l'humidité de s'évacuer. Pour une bonne aération, vous devez laisser entre les bûches l'espace d'une main, afin que l'air puisse correctement circuler et que l'humidité s'échappant ainsi puisse être bien entraînée par l'air. Au-dessous de la pile de bois, la distance à respecter par rapport au sol doit être d'environ 20 à 30 cm. La réabsorption d'humidité à la suite de précipitations (p. ex. pluie ou neige) doit être évitée.

5.9.3. Votre contribution à la protection de l'environnement

Une combustion non polluante de votre poêle cheminée IG2 dépend dans une large mesure de son utilisation et des combustibles. Les consignes suivantes sont destinées à vous aider à exploiter votre poêle cheminée d'une façon non polluante:

- Dans la mesure du possible, n'utilisez pas de bois contenant de la résine (épicéa, pin, sapin). Ces essences noircissent plus vite la vitre de votre poêle et les projections d'étincelles se multiplient. Pour des raisons de sécurité, n'utilisez par conséquent que des feuillus (bouleau, hêtre, chêne, bois d'arbres fruitiers).
- N'utilisez pas de bois trop longtemps entreposé car, s'il est entreposé très longtemps ou sous une aération insuffisante, le bois perd son aptitude à la formation de flammes et sa valeur calorifique diminue.
- Adaptez la quantité de bois à votre besoin en chaleur.
- Veillez à ce que votre bois ait une humidité résiduelle < 20 %. C'est la raison pour laquelle il est bon de se procurer un appareil de mesure de l'humidité du bois.

Vous pouvez vérifier de la façon suivante si une combustion propre et peu polluante a lieu dans votre poêle :

- Les cendres doivent être blanches. Une couleur foncée souligne des résidus de carbone du bois et une combustion incomplète.
- Les fumées s'échappant de la tête de la cheminée doivent être aussi invisibles que possible (moins les fumées sont visibles, meilleure est la combustion).
- Après la combustion, l'habillage de la chambre de combustion, dans le poêle, est clair et non recouvert de suie.

Remarque: le foyer ne doit pas être utilisé en tant qu'incinérateur de déchets ! Par ailleurs, il s'agit d'un foyer de chauffage temporaire.

Un fonctionnement continu ne peut également pas être obtenu par prélèvement d'air de combustion, et il est interdit !

6. Nettoyage et entretien

Le poêle cheminée ne doit être nettoyé que lorsqu'il est **froid**. **Veillez noter que le nettoyage peut entraîner des salissures dans la pièce dans laquelle le poêle cheminée est installé et souiller les vêtements que l'on porte.** Nous vous conseillons de protéger contre l'encrassement la zone entourant l'ouverture du foyer par un film ou un drap, et de porter des vêtements de travail. Après le nettoyage, tous les composants qui ont été démontés doivent être remontés.

6.1. Nettoyage de la chambre de combustion / des éléments d'habillage

- A intervalles réguliers, une fois par an et également, le cas échéant, pendant et après chaque saison de chauffe, de même qu'après le nettoyage du conduit, le poêle cheminée, la chambre de combustion, l'avaloir avec le déflecteur de gaz chauds, le conduit d'air de combustion et les éléments de raccordement allant au conduit doivent être examinés pour voir s'ils présentent des dépôts, et nettoyés le cas échéant (interrogez à cet égard votre revendeur de poêles cheminées ou votre ramoneur local). A l'aide d'une balayette et/ou d'un aspirateur de cendres (que vous trouverez dans un magasin spécialisé), il faut éliminer les dépôts.

Le conduit doit être nettoyé à intervalles réguliers par le ramoneur ! Par ailleurs, le poêle cheminée doit être vérifié une fois par an par un spécialiste.

- **Déflecteur de fumées** : au-dessus de la chambre de combustion et dans l'avaloir se trouvent des déflecteurs de fumées et des tuyaux à convection. Ces composants doivent être régulièrement nettoyés. A ces fins, les déflecteurs de fumées peuvent être retirés. Il faut les soulever, puis les faire tourner et on peut alors les retirer en les faisant passer par la chambre de combustion. Les dépôts présents sur les déflecteurs et les tuyaux à convection sont faciles à nettoyer à l'aide d'une balayette.
- **Décendrage** : votre poêle cheminée IG2 convient pour brûler du bois sec qui, de manière idéale, brûle dans ses propres cendres. Lorsque vous souhaitez retirer les cendres de la chambre de combustion, ouvrez la porte de la cheminée. Soulevez les grilles pour les retirer

de la chambre de combustion et (à l'aide d'instruments pour cheminées du commerce) balayez les cendres en les faisant tomber dans le tiroir à cendres se trouvant au-dessous. Soulevez légèrement le tiroir à cendres et éliminez son contenu dans les normes.

- **Veillez noter que la braise peut rester chaude pendant un laps de temps de jusqu'à 24 heures !**
- **Nettoyage de la vitre en vitrocéramique** : la vitre peut être nettoyée sans peine à l'aide d'un produit de nettoyage pour vitres de cheminées du commerce, que vous trouverez là encore chez votre revendeur spécialisé. Les joints en fibres de verre ne doivent pas être imbibés de produit de nettoyage ! Ensuite, essuyez à l'aide d'un chiffon sec.
- Les **surfaces peintes** et les éléments d'habillage peuvent être nettoyés à l'aide d'un chiffon humide (ne pas utiliser de microfibre !).
- Les **surfaces vitrées** peuvent être nettoyées à l'aide de produits de nettoyage pour vitres du commerce et d'un chiffon doux (ne pas utiliser de microfibre !).
- Les **surfaces en acier inoxydable** peuvent être nettoyées à l'aide de produits de nettoyage pour acier inoxydable du commerce. N'appliquer ces produits que dans le sens du polissage !
- Les **surfaces en acier inoxydable** peuvent être nettoyées à l'aide de produits de nettoyage pour acier inoxydable du commerce. N'appliquer ces produits que dans le sens du polissage !
- Les **surfaces en céramique** peuvent être nettoyées à l'aide d'un chiffon humide ou d'un produit de nettoyage correspondant du commerce !

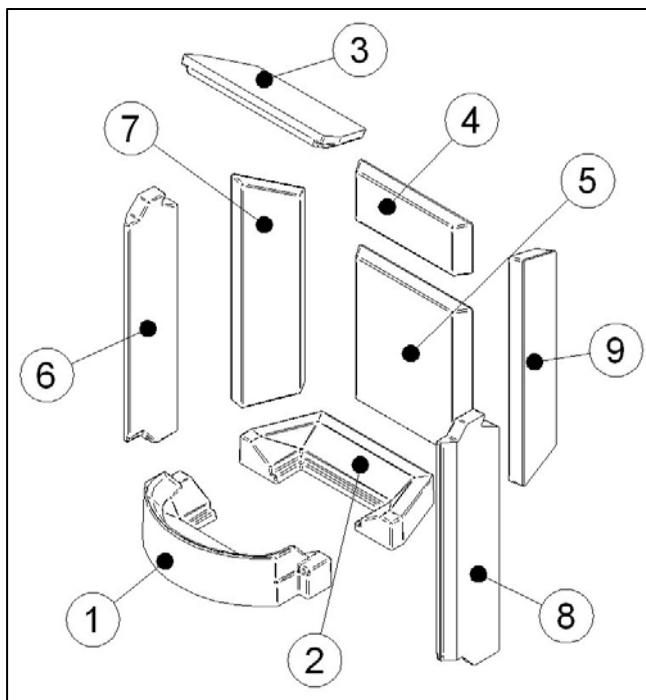
Pendant la saison de chauffe, éliminez **régulièrement** la poussière qui s'est déposée sur et sous le poêle cheminée car les particules de poussière peuvent brûler et se carboniser.

Ceci peut entraîner des encrassements de la pièce dans laquelle le poêle cheminée est installé et de son mobilier.

6.2. *Habillage de la chambre de combustion*

Dans la phase d'allumage, il est normal que l'habillage se recouvre d'un dépôt foncé. Une fois que la température de service est atteinte, ce dépôt de l'habillage de la chambre de combustion se consumera. Les fissures qui se forment ne constituent pas un motif de réclamation justifiée. L'habillage est soumis à des sollicitations très importantes. Des fissures de tension ou de dilatation ne constituent pas un problème, elles ne sont qu'un défaut purement optique. Les éléments de l'habillage de la chambre de combustion cassés **et** dont la position a changé doivent toutefois être remplacés. A ces fins, faites appel à votre revendeur spécialisé.

Si vous avez besoin de chamotte de rechange, vous pouvez la commander auprès de votre chauffagiste, en indiquant le numéro de commande correspondant (voir Fig. 11).



N° de pos. :	Désignation	N° de référence :	Quantité
Dalles individuelles en chamotte			
1	Dalle de fond avant	1015111	1
2	Dalle de fond arrière	1015112	1
3	Plaque déflectrice	10 12 907	1
4	Dalle de paroi arrière, haut	10 12 908	1
5	Dalle de paroi arrière, bas	1014867	1
6	Dalle latérale avant gauche	10 12 910	1
7	Dalle latérale arrière gauche	10 12 911	1
8	Dalle latérale avant droite	10 12 912	1
9	Dalle latérale arrière droite	10 12 913	1
Kit complet chamotte			
Kit chamotte complet sans plaque déflectrice		10 14 340	---
Accessoires			
Grilles (petites) 220/160 mm		10 04 821	1
Cendrier (petit) 220/150 mm		10 04 809	1

6.2.1. Nettoyage de l'échangeur de chaleur d'eau

Le nettoyage de l'échangeur de chaleur d'eau est indispensable. Un entretien régulier et correct lui permet de déployer tout son effet. Le nettoyage s'effectue en principe à l'état refroidi!

Etant donné que l'échangeur de chaleur d'eau refroidit directement les fumées de l'IG 2, et que ceci entraîne obligatoirement des dépôts sur les surfaces de l'échangeur de chaleur, celles-ci doivent être nettoyées régulièrement à l'aide du système de nettoyage intégré. Le nettoyage doit être effectué une fois par semaine afin d'empêcher tout blocage du mécanisme de nettoyage (provoqué, par exemple, par la condensation / une couverture de suie résultant d'installations qui ne fonctionnent pas ou de composants manquants, etc.). Toutes les 4 semaines, il convient de procéder à un contrôle visuel du mécanisme de nettoyage. Si les ressorts à spirale et les turbulateurs mis en place dans ceux-ci sont encrassés, il faut les démonter et les nettoyer. Si des encrassements notables ne se sont

pas produits au bout de 4 semaines, la fréquence de nettoyage peut le cas échéant être diminuée.



Processus de nettoyage:

La poignée de commande est jointe à l'appareil au moment de la livraison et, pour le nettoyage, il faut l'introduire dans l'orifice de 20 mm prévu sur la face supérieure gauche de l'appareil. Après son insertion, il faut l'actionner 5 fois environ jusqu'aux butées (angle de rotation 20° environ). Au moment d'insérer la poignée de commande, il faut veiller à ce qu'elle ne bute pas contre les bords peints!

6.3. Feu de conduit

Lors de la combustion du bois (du résineux, en particulier), les étincelles qui se forment dans le foyer montent souvent dans le conduit. Ces étincelles peuvent enflammer la couche de suie présente dans le conduit. (Si un nettoyage est régulièrement effectué par le ramoneur, ceci se produit **rarement**). Le conduit prend feu. On le voit à des flammes qui s'échappent de la bouche du conduit, à d'importantes projections d'étincelles, à un fort dégagement de fumée et d'odeur et à des parois du conduit qui deviennent de plus en plus chaudes.

Dans pareil cas, il est important d'agir correctement. On prévient les pompiers en composant le numéro d'appel d'urgence. De plus, il faut informer le ramoneur. Les objets combustibles doivent être éloignés du conduit.

Avertissement aux experts : en attendant, il ne faut en aucun cas éteindre le feu à l'eau. Dans le cas d'un incendie de conduit, les températures peuvent atteindre 1300 °C. L'eau d'extinction se transformerait alors immédiatement en vapeur. Un seau d'eau de 10 litres génère 17 mètres cubes de vapeur. L'énorme pression se formant alors risquerait de faire exploser le conduit.

Une fois que le feu du conduit est éteint, il faut le faire examiner par un spécialiste qui vérifiera s'il présente des fissures et des fuites, et qui le remettra en état le cas échéant.

7. Entretien

Le joint d'étanchéité de la porte doit être régulièrement vérifié. Ce joint doit le cas échéant être remplacé (en cas d'usure, s'il est cassé, etc.).

L'habillage de la chambre de combustion doit être vérifié à intervalles réguliers. Il est composé de produits naturels qui, à chaque processus de chauffe, sont soumis à des dilatations et à des retraites.

Tant que l'habillage de la chambre de combustion conserve sa position dans la chambre de combustion et qu'il ne se casse pas, il est parfaitement fonctionnel.

Si vous avez des problèmes avec votre poêle cheminée ou si des anomalies surviennent que vous ne pouvez pas éliminer, adressez-vous à votre revendeur spécialisé. Il vous conseillera volontiers et, si vous le souhaitez, il assurera l'entretien régulier de votre poêle cheminée **IG2**.

Un fonctionnement parfait nécessite impérativement un entretien du poêle cheminée devant être réalisé une fois par an (si possible avant la saison de chauffe) par un spécialiste ! Le foyer ne doit pas être modifié !

Seules des pièces de rechange d'origine, qui ont été homologuées par le fabricant, doivent être utilisées ! En cas de besoin, veuillez vous adresser à votre revendeur spécialisé !

7.1. *Entretien de l'échangeur de chaleur d'eau*

L'entretien de l'IG2 est indispensable. Ce n'est que si l'IG2 est régulièrement et correctement entretenu qu'il peut déployer tout son effet. Le contrôle technique de chauffage de tous les dispositifs de sécurité (soupape de sécurité thermique, etc.) est nécessaire **une fois par an** avant la saison de chauffe. Ce contrôle ne doit être effectué que par une entreprise spécialisée.

Nous vous conseillons de signer un **contrat d'entretien** avec votre entreprise spécialisée. Ainsi, le **contrôle de sécurité annuel** sera automatiquement réalisé **avant la** saison de chauffe. Tous les contrôles annuels doivent être documentés !

7.2. Purge de l'échangeur de chaleur d'eau

Le **dispositif de purge** se trouve derrière la porte supérieure de l'habillage. Le dispositif de purge s'ouvre à l'aide d'une clef de purge de taille 5 mm. Il faut tenir à disposition un bac collecteur approprié ou un grand chiffon, afin de recueillir l'eau qui s'écoule. Lorsque l'on ouvre la soupape, c'est d'abord de l'eau qui s'échappe du tuyau de purge puis, au bout de quelques secondes, de l'air. Une fois que l'air s'est échappé, la soupape doit rester entièrement ouverte pendant trois autres secondes.

Le système doit être purgé:

- **avant la première mise en service.**
- **Pendant les semaines suivantes, une fois par jour, jusqu'à ce qu'il ne sorte plus d'air.**
- **si l'on entend des bruits (bulles d'air) dans l'échangeur de chaleur.**
- **lorsque la pression de l'alimentation en eau domestique a été adaptée**

8. Elimination des défauts

Vous pouvez vous-même éliminer les problèmes suivants de l'IG2. Pour les autres problèmes, veuillez prendre contact avec le constructeur de votre poêle cheminée ou votre installateur.

8.1. La vitre noircit fortement, rapidement et irrégulièrement

Si ceci ne s'est pas produit dès le début, veuillez vérifier les points suivants:

- Les matériaux combustibles et la technique qui sont utilisés sont-ils corrects ? (voir 4.11)
- La commande de l'air de combustion est-elle entièrement ouverte (levier de réglage entièrement sorti) ? (voir 4.4)
- Conduite d'air de combustion externe dégagée ? (voir 4.5)
- Le noircissement survient-il au bout d'une demi-heure ? (Un encrassement progressif dû au fonctionnement de l'installation est normal. Un pare-brise de voiture s'encrasse aussi lorsque l'on conduit !) Pour éliminer le problème, assurez-vous qu'aucune bûche n'est en contact direct avec la vitre ou très près de celle-ci.
- Le joint est-il parfaitement en place ?
- Le bois est-il suffisamment sec ? (voir 4.11)
- Une quantité suffisante de bois a-t-elle été chargée ? (En effet, des quantités de bois trop faibles donnent lieu à des températures qui ne sont pas suffisamment élevées dans le poêle.) (voir 4.7)

8.2. Le feu a du mal à démarrer

Si ceci ne s'est pas produit dès le début, veuillez vérifier les points suivants:

- Les matériaux combustibles et la technique qui sont utilisés sont-ils corrects ? (voir 4.11)
- Le bois est-il suffisamment sec ? (voir 4.11)
- Le bois n'est-il pas trop épais ? (voir 4.11)
- L'apport en air est-il suffisant ? (voir 4.4)
- Est-on dans une période de transition ? (voir 4.8)
- Y-a-t-il une inversion thermique ? (voir 4.8)
- La commande de l'air de combustion est-elle entièrement ouverte ? (voir 4.4)
- Conduite d'air de combustion externe dégagée ? (voir 4.5)

8.3. De la fumée s'échappe lors du re- chargement

Si ceci ne s'est pas produit dès le début, veuillez vérifier les points suivants:

- Voir toutes les questions, point 6.1
- La phase de combustion est-elle atteinte ?
- Le conduit est-il dégagé ?
- Votre poêle cheminée a-t-il déjà atteint la température de service ? (voir 4.12)
- Avez-vous ouvert la porte lentement au début ? (voir 4.6)

8.4. Combustion trop rapide / Consommation de bois trop importante

Si ceci ne s'est pas produit dès le début, veuillez vérifier les points suivants:

- Le bois a-t-il été fendu en une dimension suffisante ? (voir 4.11)
- Le tirage dans le conduit n'est-il pas trop important ?
- Avez-vous réduit la commande de l'air de combustion (en rentrant un peu le levier de réglage) ? (voir 4.4)
- Utilisez-vous du bois dur avec 15 à 18 % d'humidité résiduelle ? (voir 4.11)
- La porte est-elle entièrement fermée ?
- Avez-vous respecté la quantité de chargement conseillée ? (voir 4.7)

8.5. *Echangeur de chaleur d'eau*

Description du problème	Cause / solution
<p>La soupape de sécurité thermique se déclenche constamment (de l'eau sort en permanence de l'écoulement). L'échangeur de chaleur d'eau n'a pas cédé de chaleur à l'installation de chauffage.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Le ballon tampon est « plein ». Prélever de la chaleur du ballon.• Vérifier le fonctionnement et le réglage de la régulation de la pompe et vérifier le relevage de la température de retour.• Régler la pompe à un niveau plus haut (débit plus grand).• La pompe de circulation ne fonctionne pas. Raccordement électrique défectueux ?• Purger le poêle.• Vérifier la pression du système.
<p>Gargouillements dans l'échangeur de chaleur d'eau. Air dans le système.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Vérifier la pression du système.• Purger le système au niveau du dispositif de purge. Dans le cas de systèmes qui viennent d'être remplis ou dont le remplissage a été complété, il faut un certain temps avant que tout l'air se soit accumulé. Il arrive souvent qu'une seule purge ne suffise pas.
<p>La soupape de sécurité thermique goutte.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Rinçage de la soupape de sécurité thermique par actionnement du bouton rouge se trouvant sur la robinetterie.• Vérifier la position des joints de raccordement et le piston (voir l'instruction concernant la soupape de sécurité thermique).• Le cas échéant, intégrer le filtre dans le système avant la soupape de sécurité (tenir compte du débit minimum !)

Description du problème	solution
<p>Les radiateurs ne chauffent pas. Les radiateurs qui ne se trouvent pas dans le local dans lequel le poêle cheminée est installé sont froids.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fermer les thermostats des radiateurs lorsque la température ambiante réglée est atteinte. La chaleur de convection du foyer se répartit dans le volume d'air. • Le système de chauffage est, en fonction de la configuration, lent. Il faut un certain temps pour que le système de chauffage cède la chaleur. • Laisser procéder à un équilibrage hydraulique du système de chauffage. • Vérifier le fonctionnement de la pompe du circuit de chauffage. • Augmenter le chargement en combustible
<p>L'habillage de la chambre de combustion et la vitrocéramique s'encrassent de plus en plus et plus vite. L'habillage de la chambre de combustion ne se nettoie pas pendant la combustion. Le feu démarre difficilement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Eliminer les dépôts de l'échangeur de chaleur et de la conduite de raccordement allant à la cheminée. • Vérifier que le fonctionnement du thermostat de la pompe est correct • Allumage correct, quantité de chargement en bois respectée, humidité du bois < 20 %. • Corriger la position du levier de régulation d'air. • Vérifier que le fonctionnement du relevage de la température de retour est correct.
<p>Encrassement rapide des circuits d'évacuation des fumées dans l'échangeur de chaleur d'eau. Mauvais comportement en combustion</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier le relevage de la température de retour. • Allumage correct, quantité de chargement en bois respectée, humidité du bois < 20 %. • Eliminer les dépôts de l'échangeur de chaleur et de la conduite de raccordement allant à la cheminée. • Vérifier que le fonctionnement du thermostat de la pompe est correct.

9. Conditions générales de la garantie

Ces conditions générales de garantie sont valables dans la relation du fabricant, la société Rokossa Energietechnik GmbH, avec le revendeur/grossiste. Ce ne sont pas les mêmes couvertures par rapport au contrat et aux conditions de garantie, que le revendeur donne au cas par cas à ses clients, ou fait suivre.

9.1. Généralités

Ce produit est un produit haut de gamme à la pointe de la technologie. Les matériaux utilisés ont été sélectionnés avec soin et, comme notre processus de production, ils font l'objet de contrôles permanents. Des connaissances techniques particulières sont nécessaires à l'élaboration et à la fabrication de ce produit. C'est la raison pour laquelle nos produits doivent être installés et mis en fonctionnement uniquement par des spécialistes et dans le respect des dispositions légales en vigueur.

9.2. Durée de la garantie

Les conditions générales de garantie sont valables uniquement en république fédérale d'Allemagne et au sein de l'Union Européenne. La durée de la garantie et son étendue sont accordées dans le cadre de ces conditions, hors de la garantie légale, qui reste inchangée. La société Rokossa Energietechnik octroie une garantie de **5 ans** pour

- **tôle de base des foyers vitrés**
- **tôle de base des poêles**

La société Rokossa Energietechnik GmbH octroie **24 mois** de garantie sur le mécanisme de la porte escamotable, les éléments de manipulation tels que poignées, levier de réglage, amortisseurs, pièces électroniques et électriques, tels que ventilateurs, régulateur de vitesse, pièces SAV originales, tous articles achetés en sus et équipement de technique de sécurité.

La société Rokossa Energietechnik GmbH octroie une garantie de **6 mois** sur les pièces d'usure à proximité du feu, telles que chamottes, vermiculite, grilles de cendrier, joints et vitre céramique.

9.3. Exigences d'efficacité pour la garantie

La période de garantie démarre à la date de livraison au revendeur/ à l'intermédiaire. Le document faisant foi devra être présenté, facture avec confirmation de livraison du revendeur/de l'intermédiaire. Le certificat de garantie du produit concerné avec la demande prise en charge sous garantie, devront être présentés par le demandeur.

Sans présentation de ces preuves, la société Rokossa Energietechnik GmbH n'est tenue à aucune prestation sous garantie.

9.4. Exclusion de garantie

La garantie ne couvre pas:

l'usure du produit

Pierres réfractaires/vermiculite:

- Il s'agit là d'un produit naturel subissant à chaque combustion des tensions et des dilatations. Des fissures peuvent ainsi se former. Tant que les revêtements réfractaires restent en place dans le foyer et ne se cassent pas, ils remplissent tout à fait leur rôle

Surfaces:

- Changements de couleur de la peinture ou sur les surfaces galvanisées dus à une contrainte thermique ou à une surchauffe.

Mécanisme de relevage de porte:

- En cas de non respect des consignes d'installation et de la surchauffe des roulements et poulies ainsi générés.

Joint:

- Réduction de l'étanchéité due à la contrainte thermique et au durcissement.

Vitres céramiques:

- Salissures dues à la suie ou à des résidus incrustés de matériaux brûlés ainsi que les changements de couleur ou autres changements visuels causés par la contrainte thermique.
- transport et/ou stockage inapproprié(s)
- manutention inappropriée des pièces fragiles, tels que le verre et la céramique
- l'utilisation incorrecte et/ou l'emploi inadapté à l'usage
- l'installation ou le raccordement incorrect de l'appareil
- le non respect des instructions de montage et d'utilisation
- les modifications techniques de l'appareil
- effectuées par des personnes extérieures à notre Société

9.5. Elimination des défauts – réparation

Indépendamment de la garantie légale, qui dans la période de garantie légale est prioritaire par rapport à la promesse de garantie, alors dans le cadre de cette garantie, toutes les défaillances seront éliminées gratuitement, lorsqu'il est prouvé qu'elles proviennent d'un défaut de matière ou qu'elles proviennent d'une erreur du fabricant, et que les conditions de la promesse de garantie sont respectées. Dans le cadre de cet engagement de garantie, la société Rokossa Energietechnik GmbH s'engage soit à résoudre le problème, soit à échanger gratuitement l'appareil. La résolution du problème étant prioritaire. Cette garantie ne comprend clairement pas d'indemnisation supplémentaire, qui n'est pas prise en compte par la garantie légale.

9.6. Prolongation de la période de garantie

Si il est recouru à une prestation sous garantie, que ce soit une résolution de problème, ou l'échange d'un appareil, la garantie est prolongée pour l'appareil/les composants échangés.

9.7. Pièces de rechange

Si des pièces SAV sont utilisées, seules des pièces SAV du fabricant, ou celles recommandées par le fabricant pourront être utilisées.

9.8. Responsabilité

Les dommages et les droits aux dommages et intérêts, dont l'origine n'est pas imputable à un appareil défectueux de la société Rokossa Energietechnik GmbH, seront exclus, et ne sont pas partie de cette promesse de garantie. Sauf les exigences de garantie légale, si elles devaient constituer un cas isolé.

9.9. Conclusion

En sus de ces conditions de garantie et des engagements de garantie, le revendeur professionnel/ cocontractant reste volontiers à votre disposition pour tout conseil et pour vous procurer tout l'appui possible. Il est fortement recommandé de faire contrôler l'installation de chauffage et le poêle régulièrement par un professionnel.

Sous réserve de modifications techniques ou d'erreurs d'impression.

10. *Pour vos notes*

11. Procès-verbal de mise en service IG2

Date: _____	Appareil n°: (voir plaque signalétique)				
Adresse Entreprise d'installation chauffage:					
Adresse Chauffagiste:					
Installation de chauffage purgée:	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non			
Pression de service contrôlée:	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non			
Étanchéité de l'installation vérifiée:	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non			
Vérification de tous les dispositifs de sécurité (TAS, soupape de sécurité, MAG):	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non			
Indiquer les températures entre l'insert et le relevage de la température de retour:		Température de retour en °C			
		Température de départ en °C			
Contrôle optique de l'installation de chauffage:	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non			
Contrôle fonctionnel réalisé:	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non			
Exploitant du poêle cheminée formé à l'utilisation et notice de montage et d'utilisation remise:	Signature:				
	Installateur		Chauffagiste		
Exploitant					
Travaux d'entretien réalisés une fois par an:					
Type de travaux					
Nom:					
Date:					
Signature:					

ATTENTION: à conserver soigneusement! Veuillez conserver la notice avec un justificatif d'achat valable et clairement daté, et tenir les documents à la disposition de nos monteurs pour d'éventuels travaux de dépannage.